

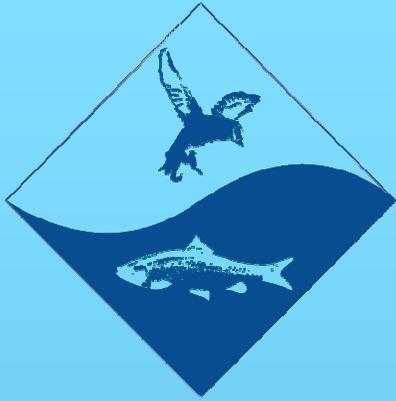


Site Natura 2000

« La vallée de la Loire de Nantes aux
Ponts-de-Cé et ses annexes »



Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents
Structure animatrice sur site Natura 2000



• Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents

- Association (loi 1901) - Agréée protection environnement
 - 146 communes (dont 7 EPCI)
 - 26 associations
- Création en 1992 : préservation et valorisation des paysages et leur biodiversité, information et sensibilisation

TERRITOIRE D'ACTION





Axes de travail

Annexes hydrauliques

Les berges et
ripisylves

Espèces exotiques envahissantes

Le bocage (bois
énergie)

Prairies et pelouses

Patrimoine

Information sensibilisation

www.corela.org

Les outils de mise en œuvre spécifiques à la biodiversité

Natura 2000 DREAL pays de la Loire

Chef de file Loire Biodiversité Conseil Régional

Plan Loire Grandeur Nature III (CRE)

Sites témoins suivre la biodiversité de la vallée

SIG et BD internes suivis de 1850 à 2010

Outils de « Com » groupes d'échanges, site web, docs...





➔ Le réseau Natura 2000

➔ Le site « Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts de Cé et ses annexes »

- Démarche
- Enjeux biologiques et socio-économiques

➔ Les outils de gestion

- Contrats Natura 2000
- MAEt
- Charte Natura 2000

➔ Communication et sensibilisation

➔ Programmes d'études

➔ Expertises et évaluation d'incidences

➔ Perspectives





NATURA 2000 EN VALLEE DE LA LOIRE





Le réseau Natura 2000



Un dispositif européen

- ➔ Réseau composé de sites hébergeant des espèces et des milieux rares à l'échelle européenne
- ➔ Préservation de ce patrimoine sur le long terme
- ➔ Mise en œuvre d'actions conservatoires

Directive
"Habitats"
1992



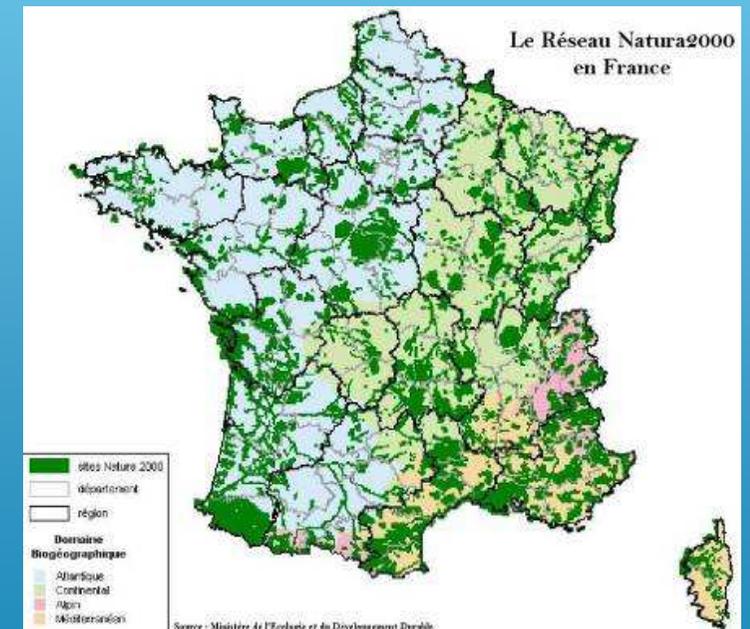
Directive
"Oiseaux"
1979

Zones Spéciales de Conservation

ZSC

Zones de Protection Spéciales

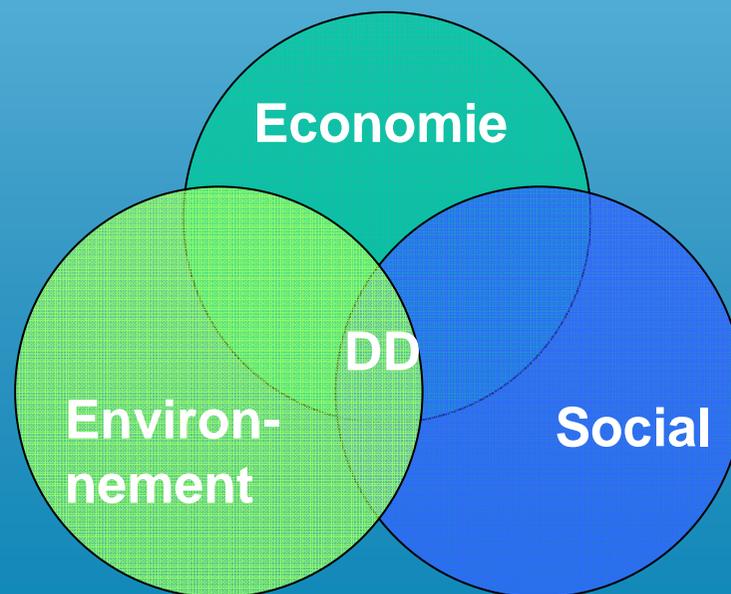
ZPS





3 objectifs

- ➔ Maintenir un **bon état de conservation** / objectifs des Directives Européennes Habitats et Oiseaux
- ➔ Avoir une démarche d'**animation** et de **concertation** en lien avec les **acteurs**
- ➔ Trouver un **équilibre** entre préservation des milieux et développement économique





Le site de la Vallée de la Loire



Démarche mise en place

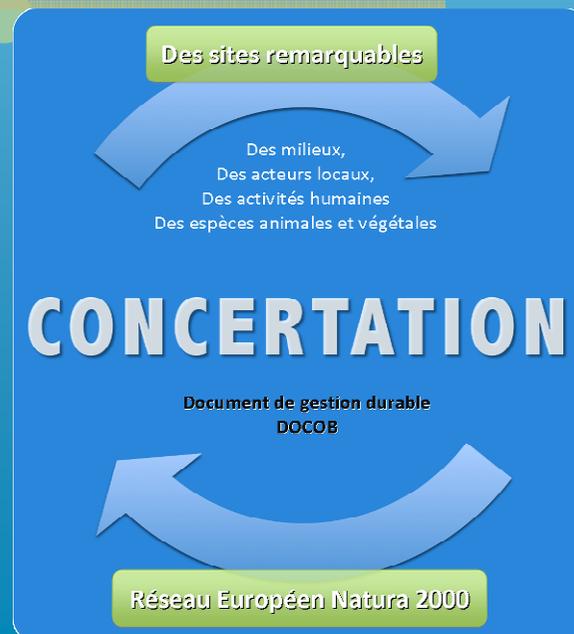
➔ Comité de pilotage

- Constitué par arrêté inter-préfectoral (1999)
- Réunissant les acteurs de la vallée

➔ Comités locaux

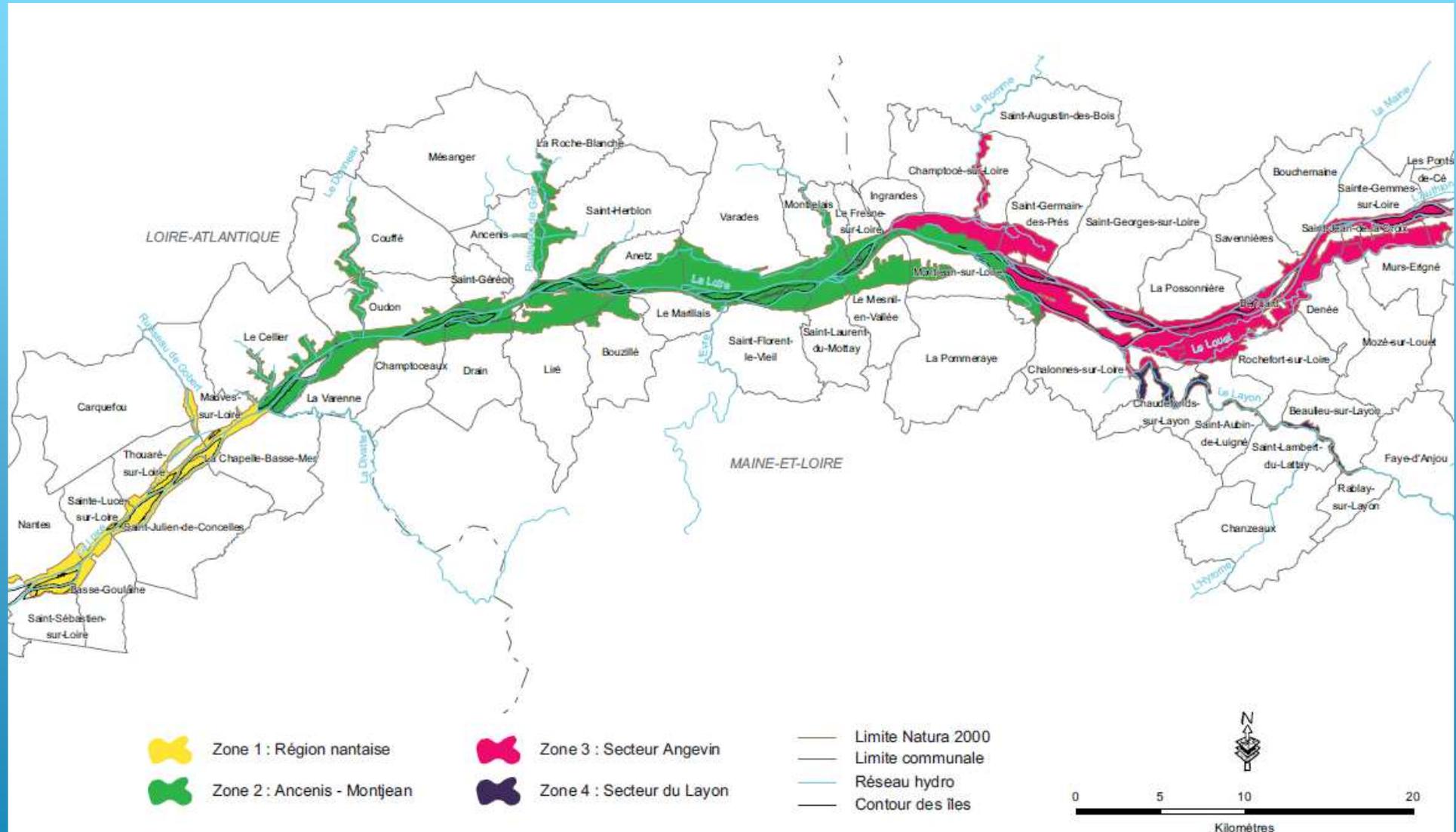
4 groupes géographiques (ouverts à tous)

➔ Groupes de travail techniques





Organisation de la concertation

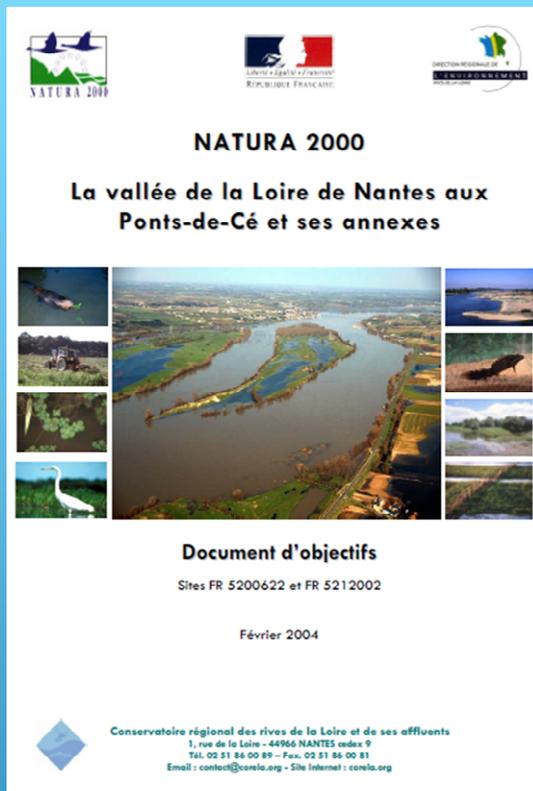




Le site de la Vallée de la Loire



Le Document d'objectifs



➤ Feuille de route définie par les membres du comité de pilotage et signée par le(s) Préfet(s) pour la gestion concertée du territoire

➤ Validé en 2004





Présentation du site



- ≈ 17 000 ha
- 56 communes (45% en Loire Atlantique – 55% en Maine et Loire)
- SIC + ZPS (2006)

- 15 habitats d'intérêt communautaire
- 30 espèces d'intérêt communautaire
- 61 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire





15 Habitats d'intérêt communautaire dont **3 prioritaires**



©Corela

Prairie maigre de fauche de basse altitude
environ 1200 ha recensés



©Fédération de pêche 45

Rivière avec végétation flottante de Renoncules



©Corela

Pelouse rupicole calcaire
Habitat prioritaire



©Corela

Végétation annuelle des rives exondées

Forêt alluviale à Aulnes, Frênes ou Saules blancs
environ 70 ha recensés
Habitat prioritaire



©Corela



Une dominante: les prairies (60% du site)

- Espaces agricoles « **semi-naturels** »
- Meilleur **compromis** entre les intérêts agricoles et les intérêts environnementaux
- **Intérêts multiples** dans la vallée
 - Identité du territoire
 - Champs d'expansion des crues
 - Richesses biologiques (plus de 130 espèces floristiques, 1200 ha d'habitat d'intérêt communautaire, de nombreux oiseaux, insectes...) et fourragère
 - Double influence (crues et pratiques)
- **Menaces**: Sensibles à l'intensification et aux changements de pratiques





30 espèces d'intérêt communautaire dont **3 prioritaires**



©André Lequet

Pique-prune
prioritaire



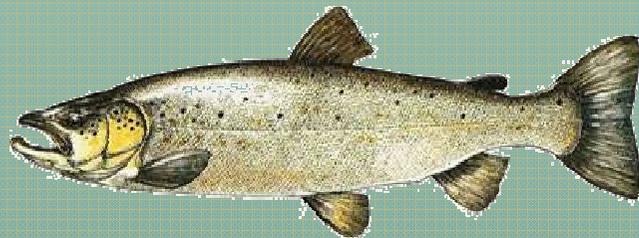
©André Lequet

Rosalie des Alpes
prioritaire



©CBNB

Angélique des estuaires
prioritaire



Saumon atlantique

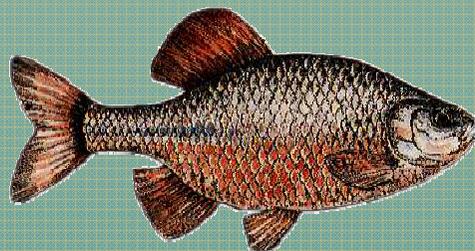


©Michel Beucheur

Triton crêté



Castor d'Europe



Bouvière



34 espèces de l'Annexe I de la Directive Oiseaux



©Coumes

Aigrette garzette



©Louis Marie Préau

Râle des genêts



©Louis Marie Préau

Balbuzard pêcheur



©Louis Marie Préau

Martin pêcheur



©Dominique Drouet

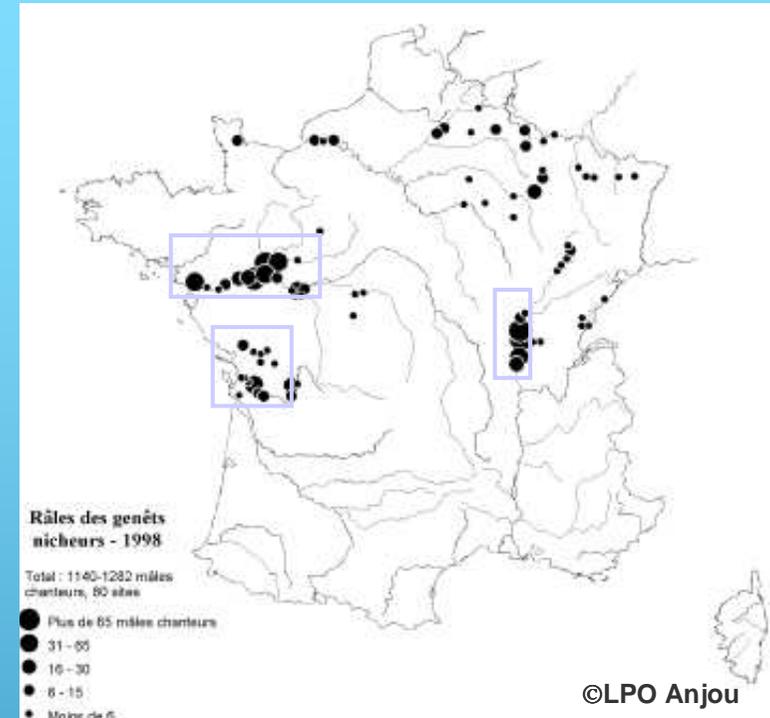
Sterne naine



Le Rôle des genets: une espèce prioritaire



©Louis Marie Préau



➔ Responsabilité d'ordre national pour sa préservation sur le territoire de la Loire

➔ Basses Vallées angevines et vallée de la Loire : plus de **67% de la population nationale**

➔ **Chute des populations** constatée depuis la fin des années 90 pour la vallée de la Loire (1990: 160 mâles – 2010: 20 à 27 mâles)

➔ **Plan national de restauration**



Le site de la Vallée de la Loire



Les principales activités du site

Activité agricole

Prairies: 65%
Cultures: 10 %

Activité sylvicole

Majoritairement populiculture en zone inondable

Activité cynégétique

Professionnels et amateurs

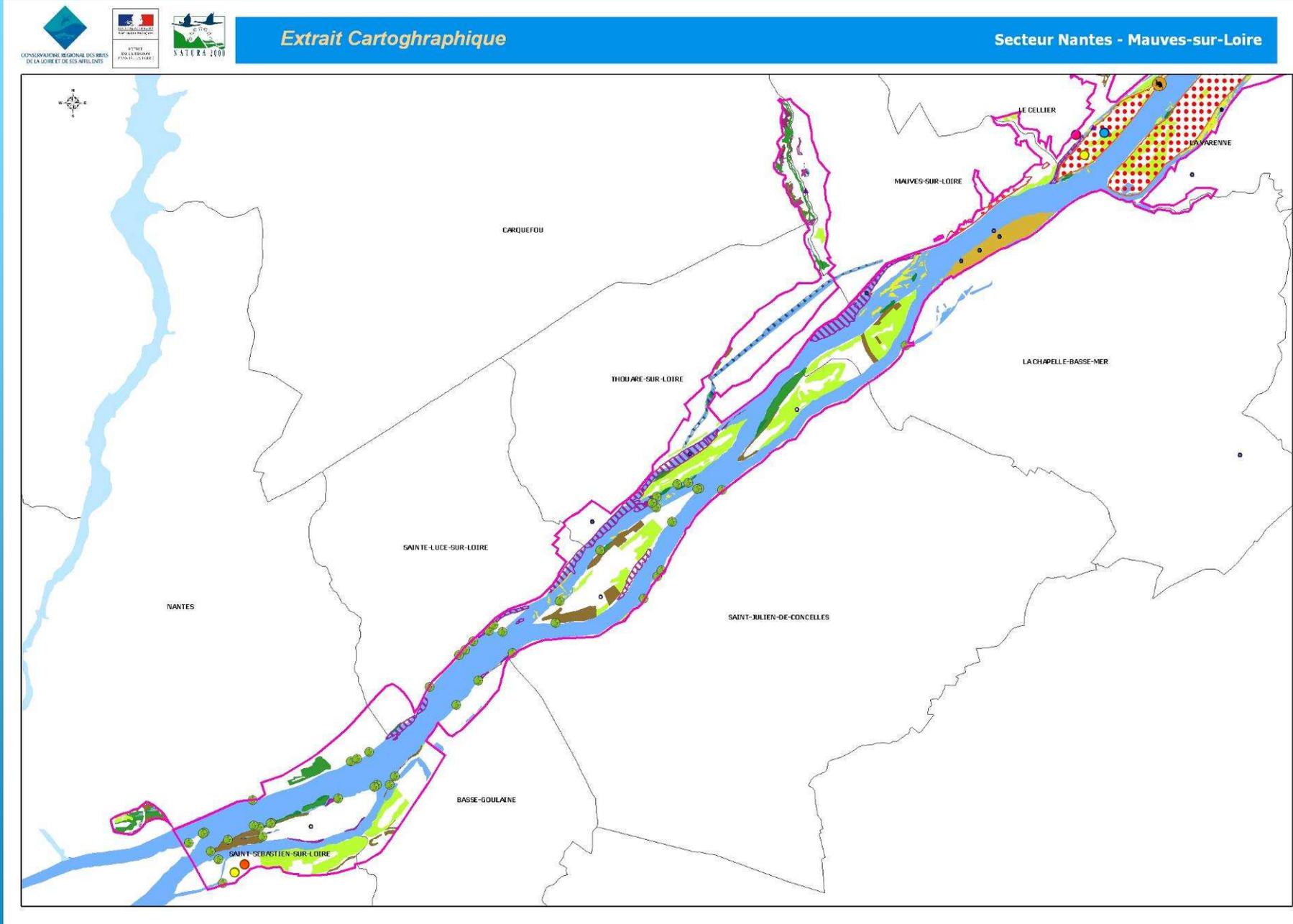
Activité halieutique

Professionnels et amateurs

Activité de loisirs

Activités nautiques, vélo, randonnées, tourisme







Influence urbaine

- ➔ Agglomération Nantaise
- ➔ Petite Amazonie, prairies de Mauves
- ➔ Secteurs fréquentés Iles Pinette, Forget
- ➔ Diminution des activités agricoles traditionnelles



Zone maraîchère

- ➔ Exclusion du site Natura 2000
- ➔ Impact sur l'environnement (bords de Loire)

Influence maritime

- ➔ Bouchon vaseux
- ➔ Marnage important
- ➔ Angélique des estuaires (scirpe triquète)



Angélique sur l'île Beaulieu

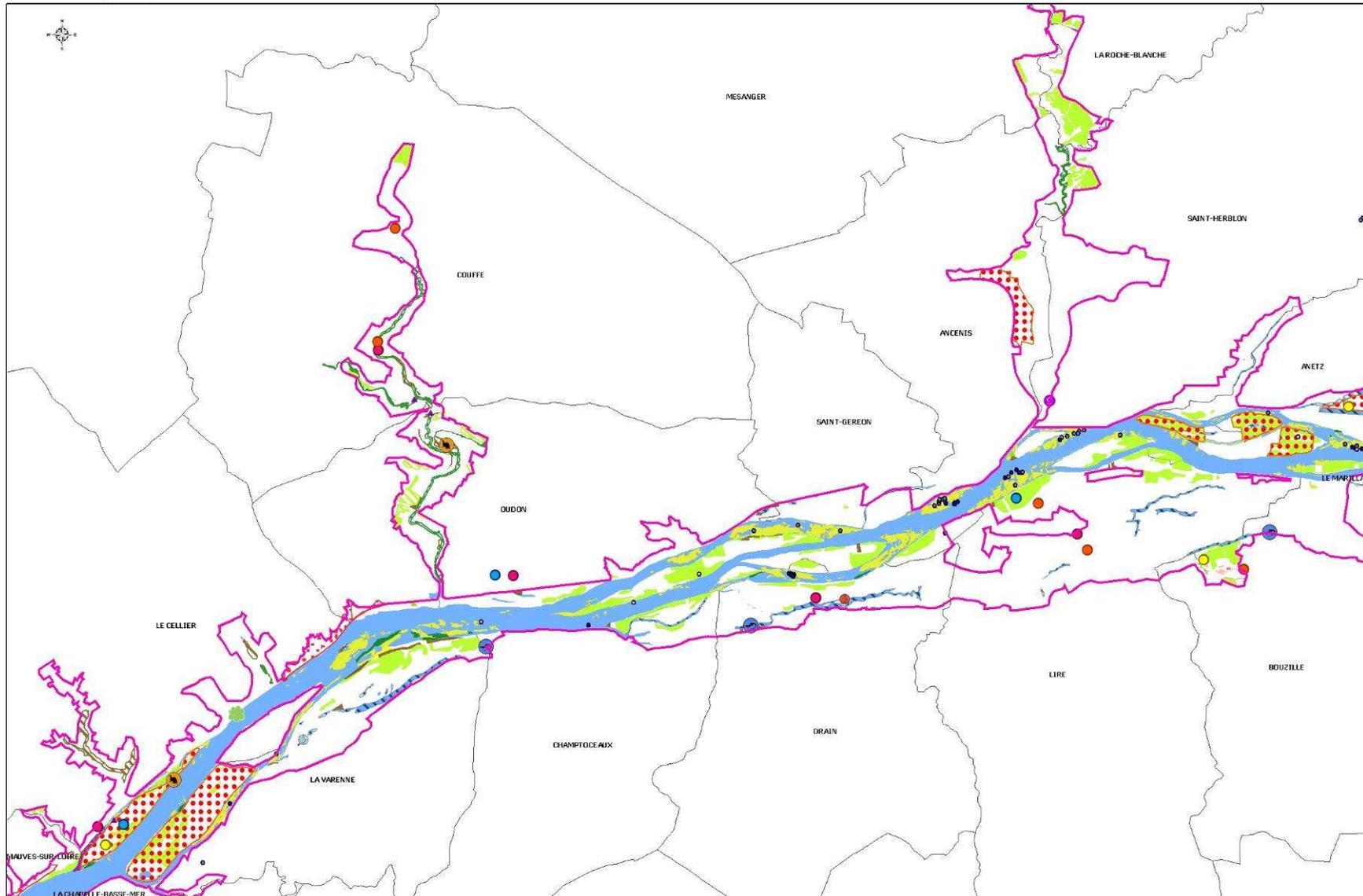


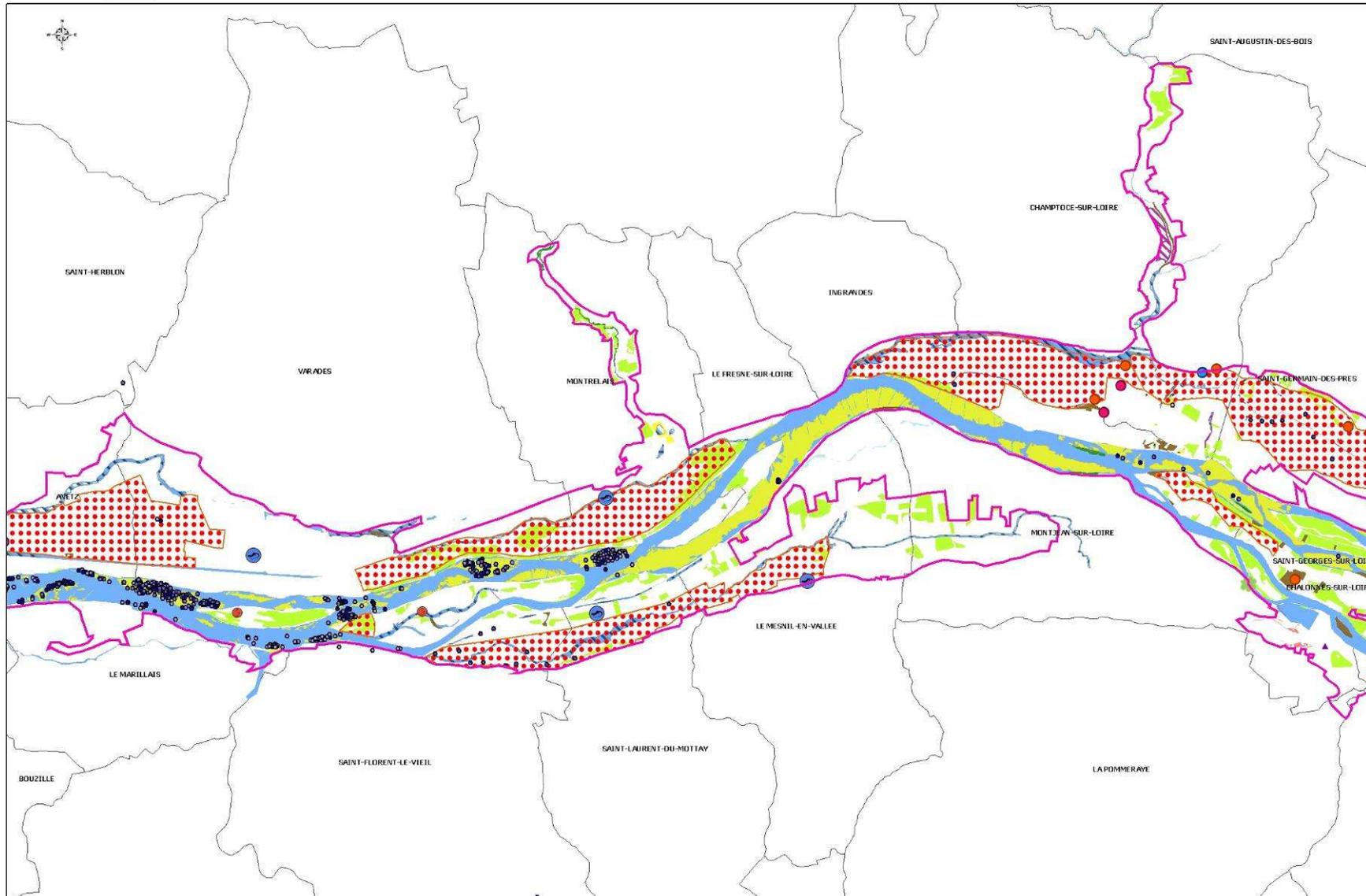
Le territoire – secteur d'Ancenis



Extrait Cartographique

Secteur Le Cellier - Montjean 1





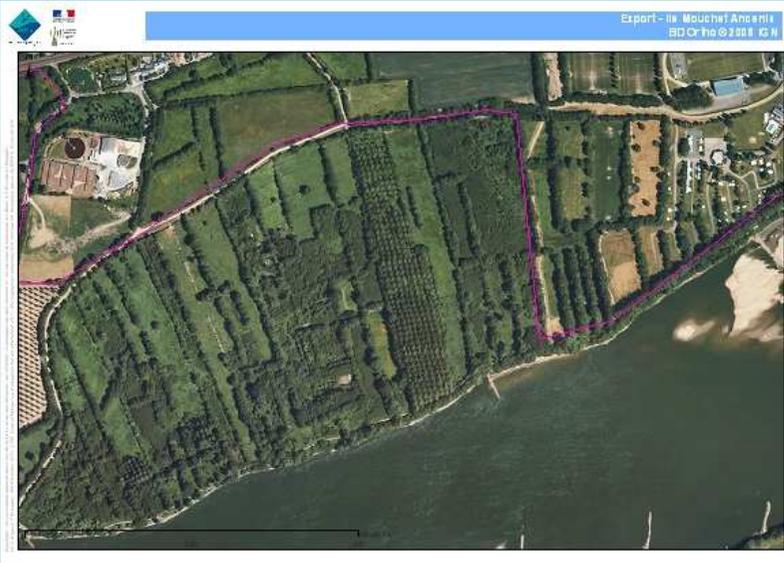


De grands ensembles naturels

- ➔ Des zones prairiales importantes (rôle du genêt)
- ➔ Un bocage souvent dense et diversifié
- ➔ De très nombreuses îles

Des affluents importants

- ➔ Marais de Grée
- ➔ Vallée du Havre
- ➔ l'Evre
- ➔ La Tau



Activité agricole forte

- ➔ Elevage bovin extensif
- ➔ Certaines zones de grandes cultures

Prairies inondées du marais de Grée

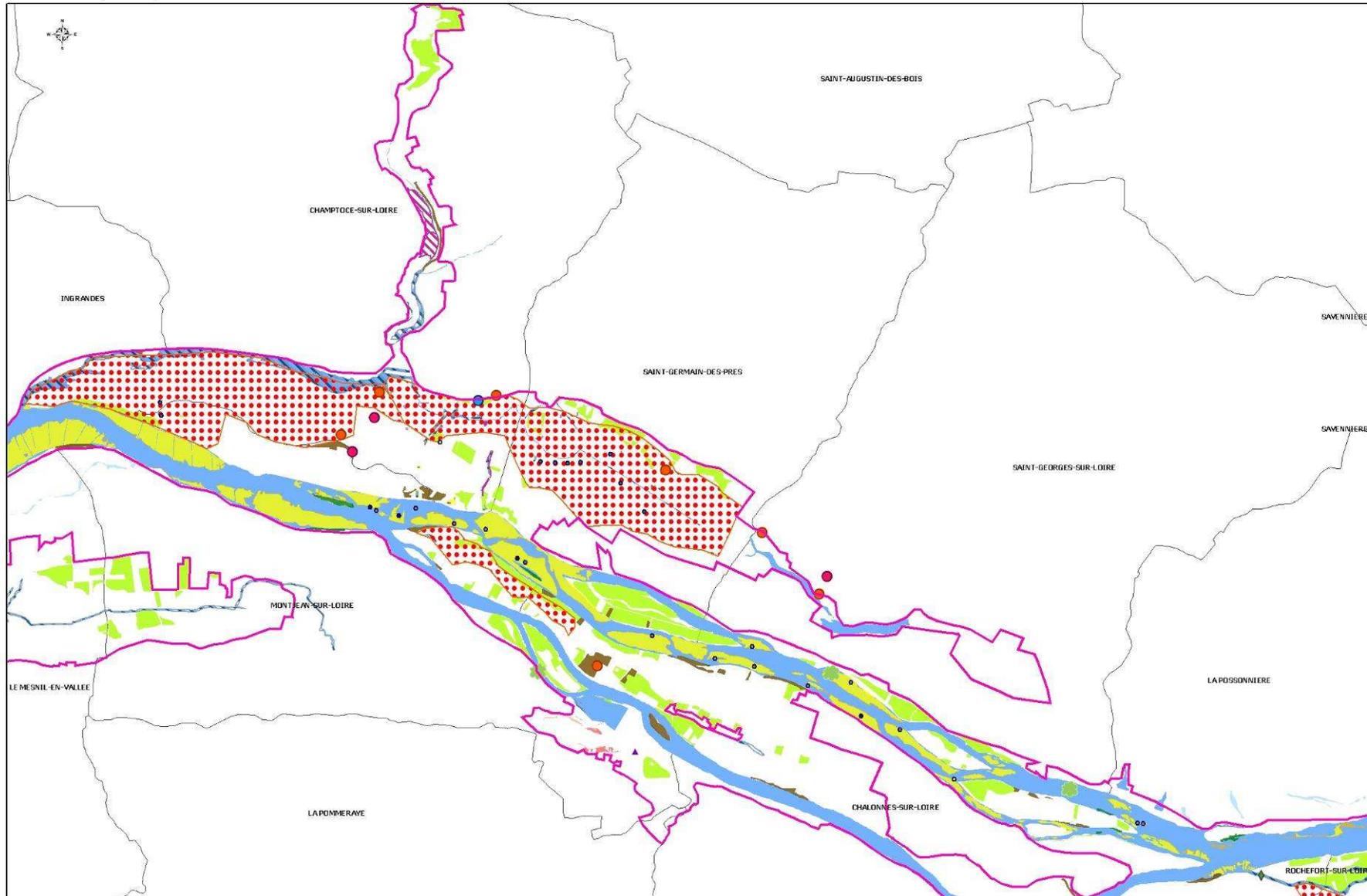


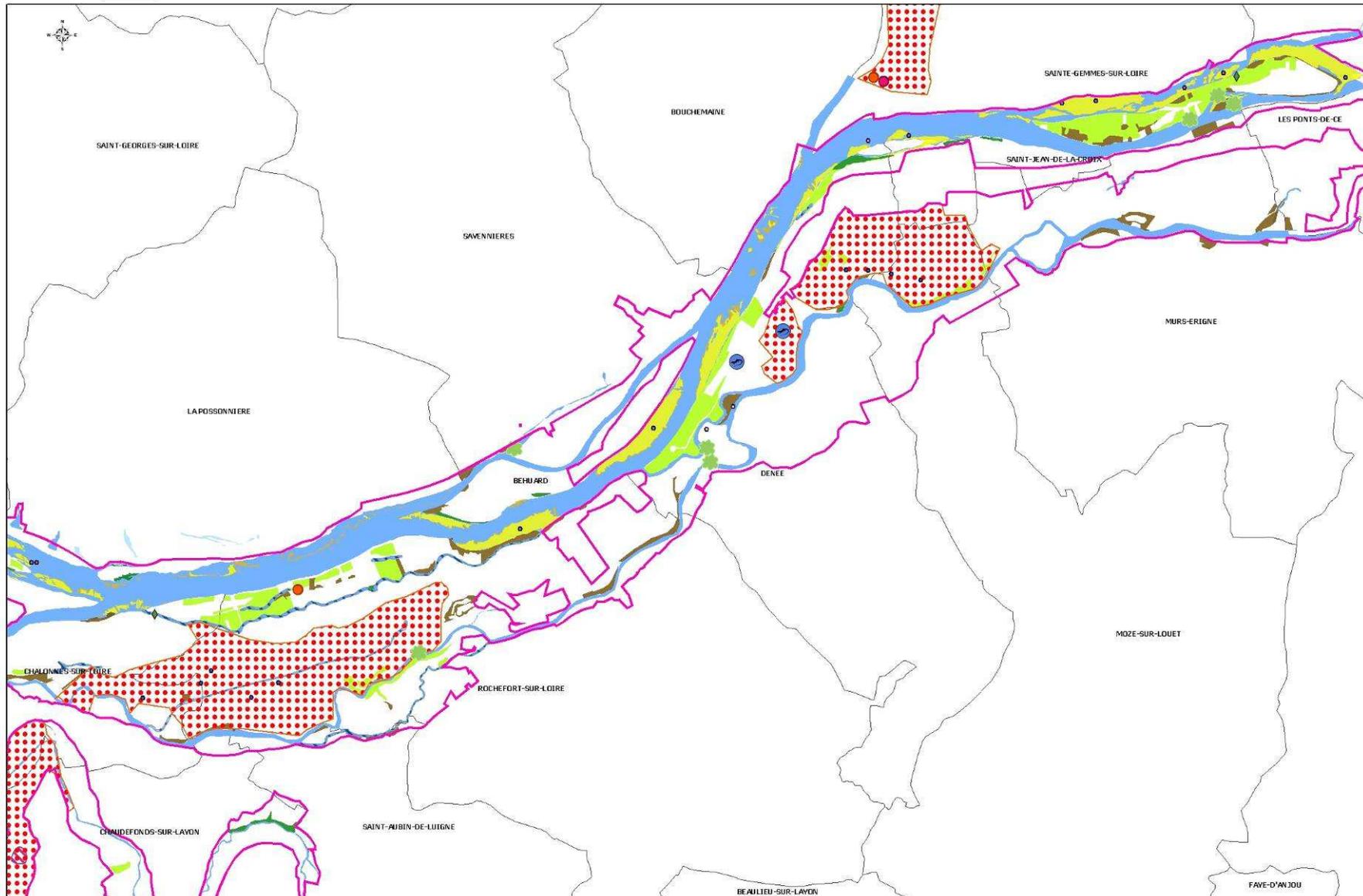
Le territoire – secteur Angevin



Extrait Cartographique

Secteur Ingrandes - Les Ponts-de-Cé 2







De grands ensembles naturels

- ➔ Zones prairiales importantes (rôle du genêt)
- ➔ Bocage souvent dense et diversifié
- ➔ Nombreuses îles taille importantes et entretenues



Activité agricole forte

- ➔ Elevage bovin extensif
- ➔ Zones de grandes cultures
- ➔ Zone de forte contractualisation MAEt

Des annexes importants

- ➔ Louet et val du Louet
- ➔ Confluence de la Maine
- ➔ De nombreuses boires



La vallée au niveau du Louet

- ➔ Une zone de populiculture

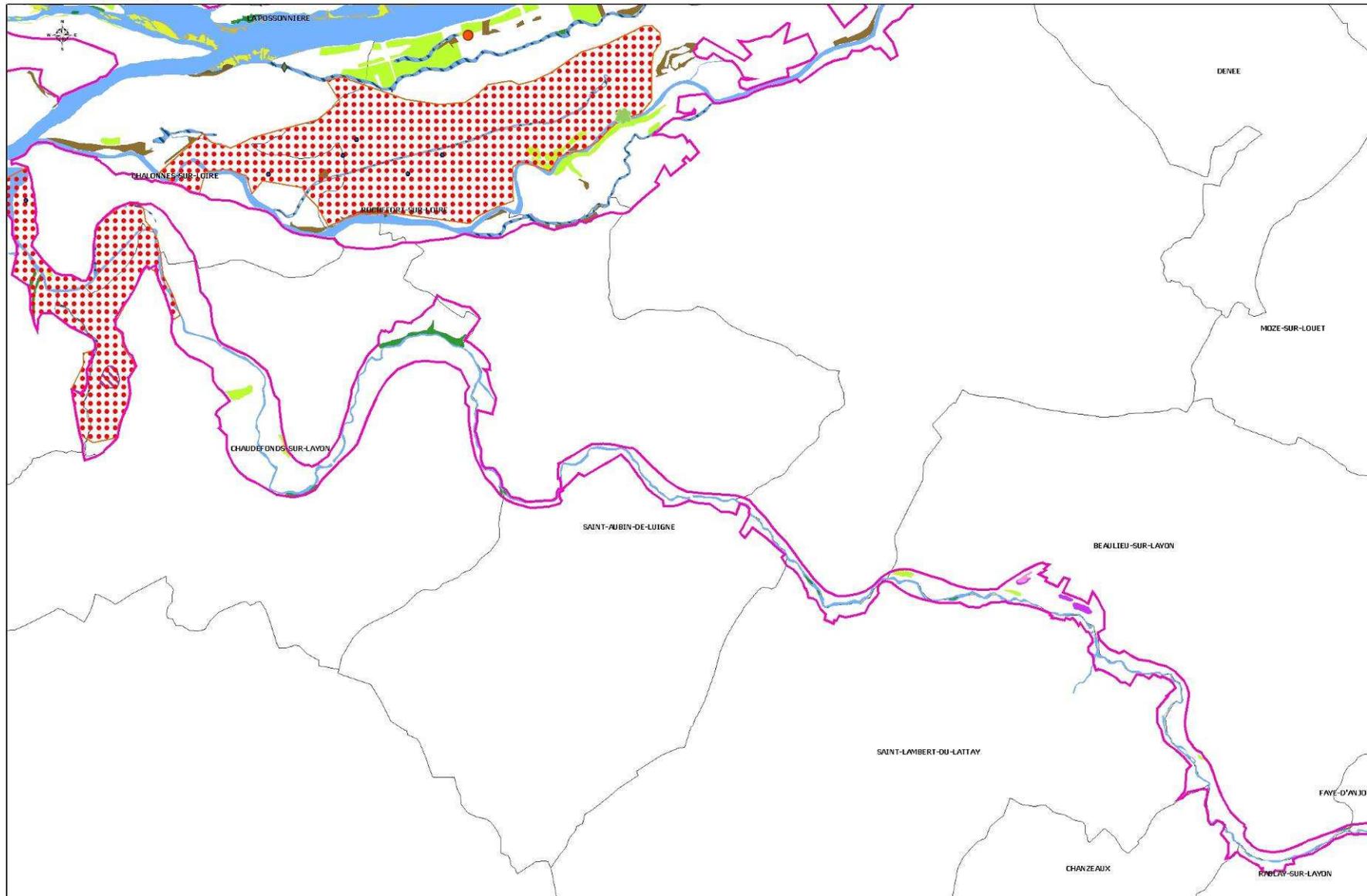


Le territoire – secteur du Layon.....



Extrait Cartographique

Secteur Ingrandes - Les Ponts-de-Cé 2



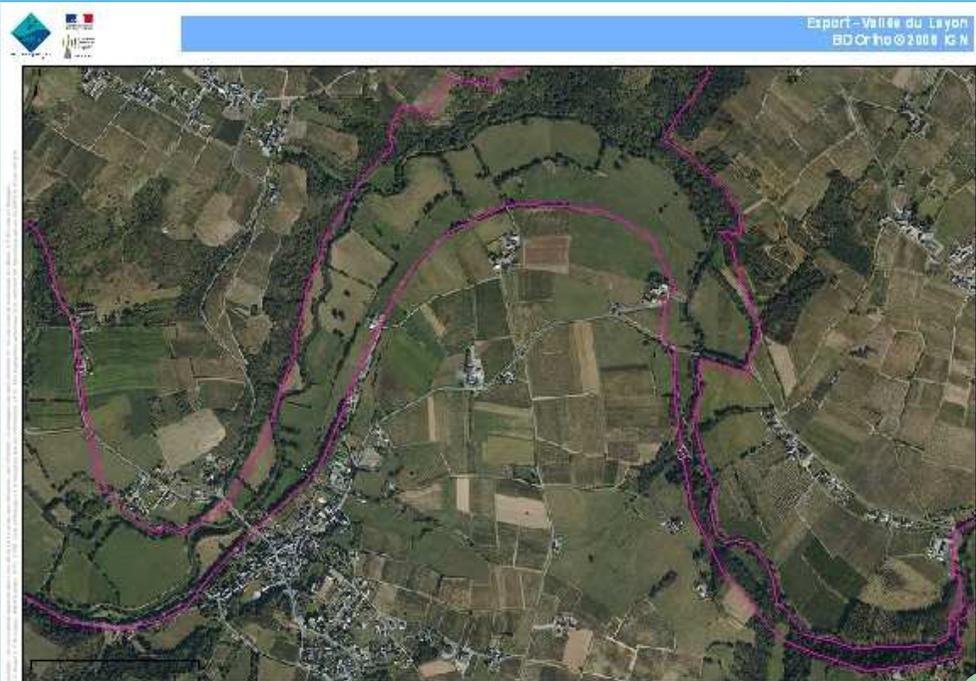


Une particularité du site Natura 2000

Forte influence agricole

- ➔ Zone viticole, zone d'élevage
- ➔ Site restreint au Layon et ses berges
- ➔ Habitats protégés peu nombreux

- ➔ Des zones de ripisylve préservées, des pelouses sèches
- ➔ Des milieux et espèces rares
- ➔ Des prairies humides



Entre coteaux et Layon

Prairie et ripisylve



LES OUTILS DE GESTION



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE



Les outils de gestion.....



➔ **Contrat Natura 2000** (Propriétaire privé, communes, association...)

Opérations de restauration et/ou d'entretien de milieux naturels (prairies, bocage, pelouses, coteaux, mares, boisement en rive de cours d'eau...)

➔ **Mesures agro-environnementales (Agriculteurs)**

Mesures soutenant les pratiques extensives agricoles (Fauche tardive, pâturage, entretien des haies et des arbres têtards, mare...)

➔ **Charte Natura 2000**

Ensemble d'engagements et de recommandations (code de bonnes pratiques)

Mais aussi... suivi des projets locaux, conseils, recommandations, études incidences... pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans les décisions locales





Les outils de gestion – les contrats.....



Contrats Natura 2000 dit « Non agricoles »

Parcelles non agricoles



Bénéficiaires :

- collectivités, particuliers, associations
- propriétaires ou locataires



**CONTRATS
NATURA 2000**



Eligibilité des actions :

- Du DOCOB
- de la liste nationale

Durée de 5 ans



Financements :

- Europe (50%)
- Etat (50%)



Instruction : DDT(M)





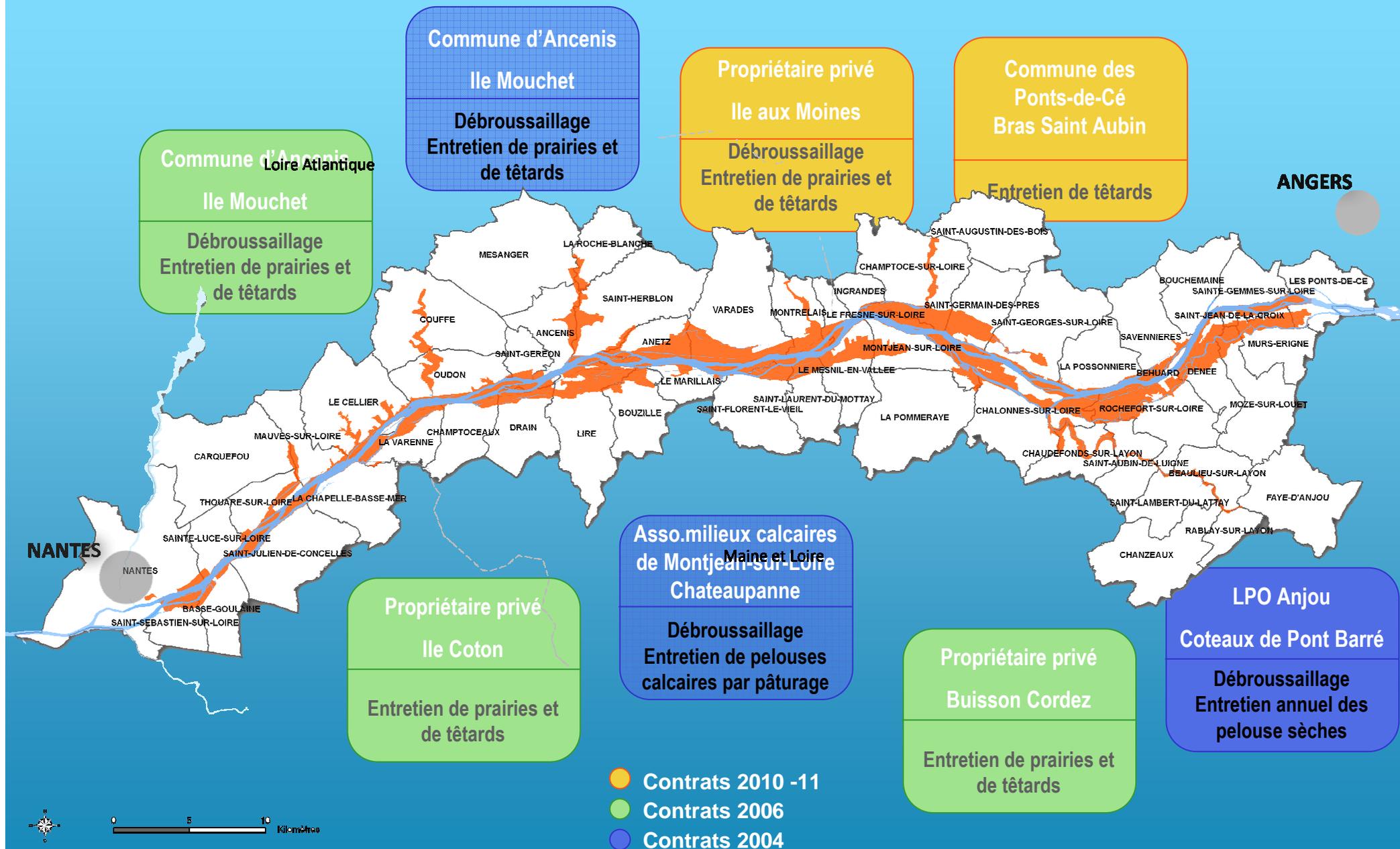
Contrats Natura 2000 dit « Non agricoles » : Rôle du CORELA

- ➔ Définir et planifier les **actions sur 5 ans** en concertation avec le porteur de projet
- ➔ Rédiger les **cahiers des charges** pour les actions mises en œuvre
- ➔ Rechercher les **partenaires techniques**
- ➔ Estimer le **montant global** du projet
- ➔ **Monter les contrats** et définir les pièces administratives
- ➔ Suivre **l'instruction** et le déroulement des projets





Les outils de gestion – les contrats.....





Les outils de gestion – les contrats.....



Exemple : Pelouses sèches de Pont-Barré

Porteur de projet : LPO Anjou

- ✓ Maintenir les surfaces de landes et de pelouses
- ✓ Lutter contre le développement des ligneux
- ✓ Mettre en œuvre un entretien du site qui permette de pérenniser les milieux et notamment les espèces protégées
- ✓ Gérer la fréquentation

3,05 ha

Opérations

- ⇒ Débroussaillage manuel (2,5 ha)
- ⇒ Arrachage manuel de genêts (0,5 ha)
- ⇒ Décapage et étrépage (10 m²/an x 5)
- ⇒ Fauche annuelle d'entretien (400 m²)
- ⇒ Pâturage extensif ovin (entretien annuel)

Coût total des opérations prévues : 30 000 € pour 5 ans



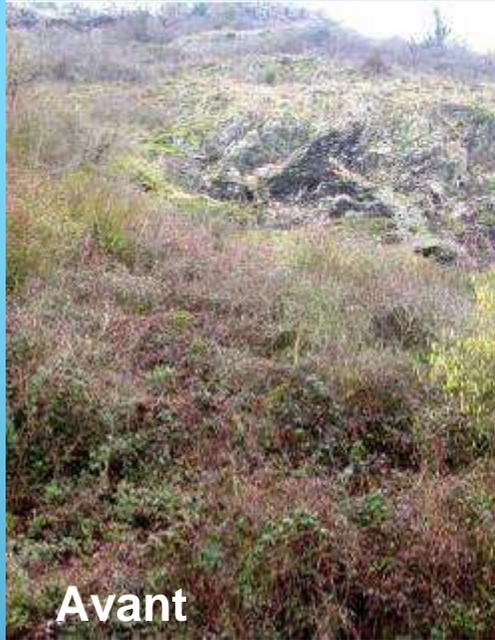


Pelouses sèches de Pont-Barré : localisation





Les outils de gestion – les contrats.....



Débroussaillage



Étrépage



Fauchage





Les outils de gestion – les contrats.....



Perspectives 2011-12

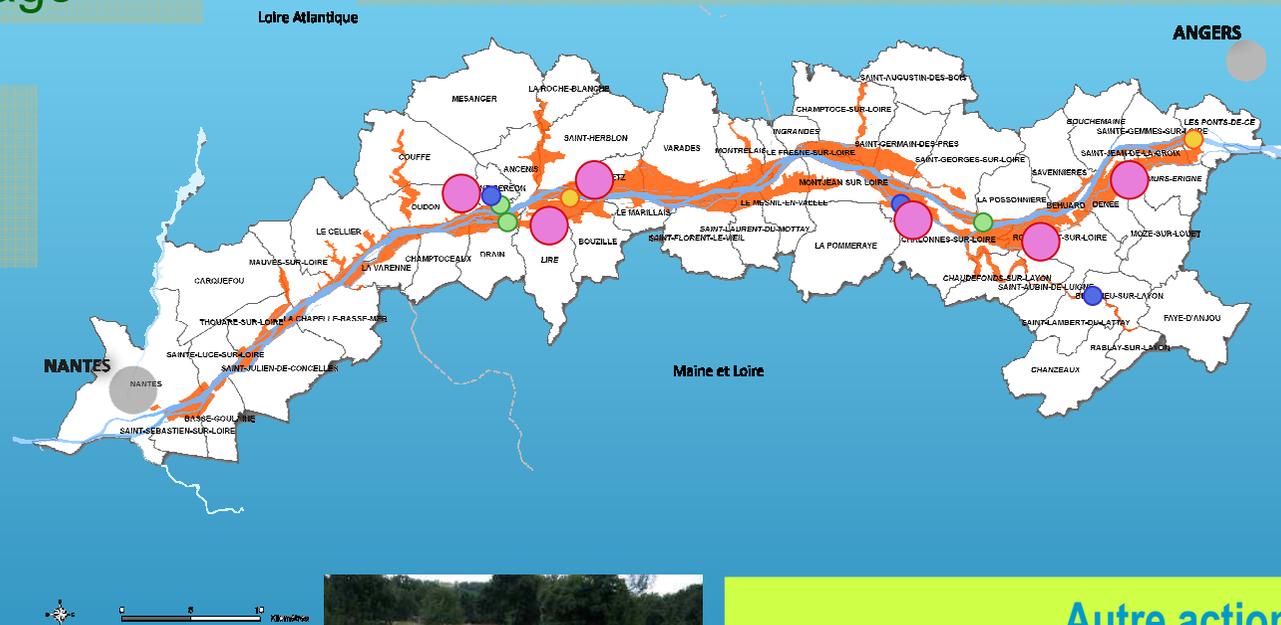
Ile Boire Rousse (Anetz – LPO44)
Entretien des prairies et du bocage

Commune d'Ancenis
Gestion de la ripisylve de l'île Delage

Renouvellement de contrat de 2004
Site de Châteaupanne

Ile Mouchet (Ancenis – privé)
Remise en état des prairies

Prairie de la grande vallée (Denée – privé)
Remise en état des prairies



Commune de Rochefort-sur-Loire
Réalisation d'un plan de gestion en vue d'un contrat sur la restauration de prairies

Autre action

Protection de la Marsilée à quatre feuilles





Les outils de gestion – les MAET.....



Historique

1995

OLAE Opérations Locales Agri-Environnementales

CTE Contrat Territorial d'Exploitation

CLAE Contrat Local Agri-Environnement

2004

CAD Contrat d'Agriculture Durable

2007

MAET Mesure Agri-Environnementale Territorialisée



2013

Nouveau dispositif → relais des CAD
Priorité sur les sites Natura 2000



Élaboration du projet de territoire de la vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé





Les outils de gestion – les MAET.....



Le Projet Agro-Environnemental : Synthèse des enjeux

- ➔ **Maintenir les agriculteurs** dans la vallée et les superficies en herbe
- ➔ Préserver la **richesse biologique** des prairies
 - Floristique
 - Faunistique
- ➔ Maintenir et entretenir le **réseau bocager et ripisylve**
- ➔ Conserver les **zones d'expansion** de crues et le réseau hydraulique associé (mares...).

Information et appuis techniques

- ➔ **2 réunions d'information (15 et 16 mars 2011)**
- ➔ **Permanences en mairie (avril 2011)**
- ➔ **45 dossiers attendus en 2011**





Mesures surfaciques : Prairies

<p>Hors sous périmètre Rôle des genêts</p>	<p>Gestion des prairies humides PL VALL PH1</p> <p>Fertilisation azotée maxi à 60 unités Absence de phytosanitaires Pratiques : fauche ou pâturage Date de fauche au 10 juin</p> <p>150 €/ha/an</p>	<p>Gestion des prairies à forte biodiversité PL VALL PH2</p> <p>Fertilisation interdite Absence de phytosanitaires Pratiques : fauche Date de fauche au 20 juin</p> <p>278 €/ha/an</p>
<p>Dans le sous-périmètre Rôle des genêts</p>	<p>Gestion des prairies humides Rôle PL VALL RA1</p> <p>Fertilisation azotée maxi à 30 unités Absence de phytosanitaires Pratiques : fauche ou pâturage Date de fauche au 20 juin</p> <p>182 €/ha/an</p>	<p>Gestion des prairies prioritaires Rôle PL VALL RA2</p> <p>Fertilisation interdite Absence de phytosanitaires Pratiques : fauche Date de fauche au 1^{er} juillet</p> <p>300 €/ha/an</p>





Mesures linéaires et autres

Bocage et haies	Entretien de haies 1 face : <i>0,95 €/ml pour 5 ans</i> 2 faces : <i>1,7 €/ml pour 5 ans</i>
	Entretien d'arbres têtards isolés ou en alignement
Ripisylve	Entretien des ripisylves <i>4,95 €/ml sur la base de 2 tailles latérales en 5 ans</i>
Mare	Gestion et entretien de mare <i>477,7 € par mare engagée pour 5 ans</i>
Prairie embroussaillée	Ouverture de parcelle embroussaillée <i>1550 €/ha pour 5 ans (310 €/an)</i> <i>(uniquement pour la zone embroussaillée)</i>



Périmètre du territoire MAET.....



Natura 2000

➤ ZPS FR 5212003 - 16 255 ha

➤ SIC FR 5200622 - 16 521 ha



Surface totale de 17 080 ha

+ Historique MAE (OLAE, CTE, CAD...)

- Périmètre MAET
- Sous périmètre râle
- Périmètre Natura 2000
- Loire
- Communes



20 367 ha pour 2009

Dont Sous périmètre râle = 2 588 ha





MAET : Bilan



Bilan MAET 2010

Territoire Loire Aval = site prioritaire

- ➔ 925 ha de prairies contractualisées (164 500 €/an) majoritairement en Maine-et-loire
- ➔ + 8.5 km de haies contractualisées (11 827 € /an)
- ➔ 129 arbres têtards contractualisés
- ➔ 200 dossiers 2007-2010 (+ de 3000 ha de prairie)

Perspectives 2011

- ➔ Une priorité : animation et conseil aux agriculteurs pour des mesures à forts enjeux
- ➔ Perspectives : 1 000 000 € pour 1000 ha de prairie et 30 000 € pour autres mesures (chiffres sur 5 ans)

Opérateur

Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents

En partenariat étroit avec :

Les chambres d'agriculture 44 et 49

Les LPO 44 et 49

CBN Brest



Prairie humide engagée en RA1





La Charte du site

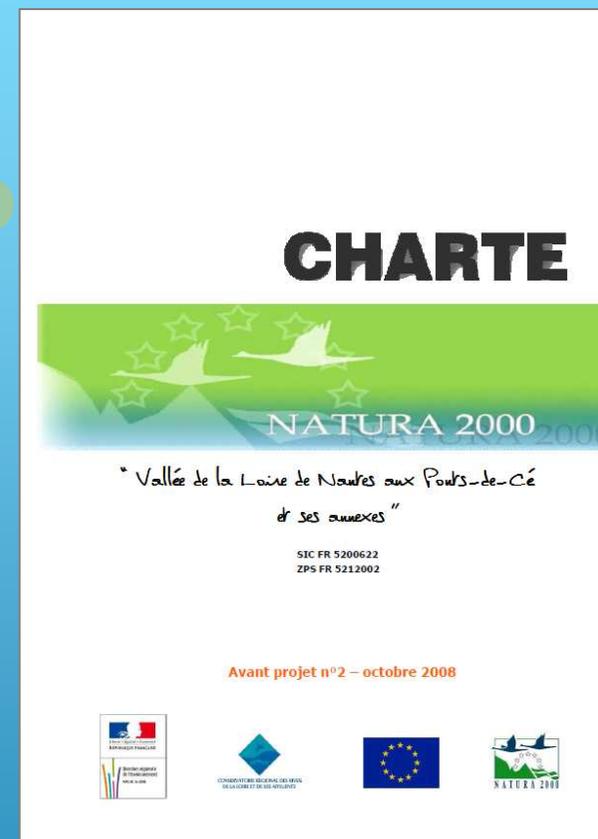


Présentation

- ➔ Nouvel **outil d'adhésion** au document d'objectifs créé par la loi n°2005-157 du 23 février 2005 dite **loi DTR**
- ➔ Élaboration de la charte et validation en **Comité de Pilotage** (déc. 2008)
- ➔ En attente de **validation** par arrêté préfectoral

Contenu

- ➔ Document **d'information et de sensibilisation**
- ➔ **Objectif**: conservation des espèces et des milieux du site
- ➔ Code de **bonne conduite**
- ➔ Constitué de fiches
 - **Engagements et recommandations** de portée générale (sur l'ensemble du site)
 - **Fiches milieux** (spécifiques)
- ➔ Permet aux signataires de marquer leur adhésion à la démarche Natura 2000





La Charte du site



Les avantages

- ➔ Exonération de la part communale et intercommunale de la **Taxe Foncière sur les Propriétés non bâties (TFNB)**
- ➔ Exonération des **droits de mutation** à titre gratuit pour certaines successions et donations
- ➔ Garantie de gestion durable des forêts (**GGD**)
- ➔ Déduction du revenu net imposable des charges de propriétés rurales



Les milieux concernés

- Les milieux **aquatiques** (mares, boires, bras secondaires et ruisseaux)
- Les milieux **exondés** (vases et grèves sableuses)
- Les milieux **ripariaux** (berges et bourrelets alluviaux)
- Les milieux **ouverts et semi-ouverts** (pelouses, prairies, landes)
- Les milieux **boisés** (milieux forestiers, les haies et bosquets, arbres têtards, ripisylve)
- Les **gîtes à chauves-souris**





COMMUNICATION

&

SENSIBILISATION





Communication et sensibilisation

Bilan 2010

Outils d'information

- ➔ Documents : fiches contrat, fiches espèces, articles de presse, guides
- ➔ Site internet : mise en place et maintenance

Fiches Contrats et Espèces

Natura 2000
Vallée de la Loire
des Nantais aux Ponts-de-Cé
et ses annexes

Contrat Natura 2000
Île Coton

Objectifs
Ce contrat Natura 2000 a pour objet d'inclure la préservation du réseau de haies et d'autres habitats en bordure présents sur l'île et de favoriser la régénération du bocage. Des actions de restauration simple et d'entretien sont financées pendant cinq ans pour permettre d'entretenir les haies de bocage et les autres haies. Ces mesures sont identifiées dans le document d'objectifs du site Natura 2000 de la vallée de la Loire.

Présentation du site
L'île de Coton se situe à cheval sur les communes d'Azé-sur-Loire et de Braye-en-Maine-et-Lairière et représente une superficie totale de plus de 62 hectares dont 48 en Loire-Abruzzes. L'ensemble des zones de l'occupation des sols en 1992 et en 2000 révèle une gestion très agricole du site avec d'importantes prairies naturelles, la disparition de zones cultivées et d'espaces qui profitent d'une certaine proximité sur le quart sud-est. La partie centrale de l'île comporte un mélange de haies de haies, haies assez denses et un mélange de haies de haies, haies isolées ou alignées de peupliers. L'intégrité de l'île est garantie par la zone de protection du Contrat Natura de Loire-Abruzzes, ce qui en fait une île remarquable.

La principale dégradation de site est la conséquence des travaux consistant des prairies agricoles subordonnées.

Grand oiseau
Lacune ou Grand oiseau
Rosalia des Alpes

De nombreux habitats favorables aux insectes pollinisateurs (en particulier les papillons) sont répertoriés dans le document d'objectifs.

Trois types d'habitats d'intérêt communautaire sont présents sur ce site :

- Prairies maigres de haies (code Natura 2000 : 6510)
- Forêt alluviale (code Natura 2000 : 1610)
- Merges vaseuses sur le bord de l'île (code Natura 2000 : 3270)

Comment agir ?

(Rosalia alpina, Linné 1758)
ROSALIE DES ALPES

Code Natura 2000
1087

Présentation et caractéristiques
Classification : insecte de l'ordre des Coléoptères et de la famille des Cerambycoïdes
Statut de protection : Européen, directive habitat 1992 (annexes 2 et 4), Convention de Bernes 1979
- Menacé (liste rouge de France (annexé du 22-VII-93))
- National (liste rouge des insectes de France (annexé du 22-VII-93))
Identificatif : C'est l'espèce de longicorne des plus colorées de la vallée de la Loire. Sa taille des adultes peut varier de 1,8 à 3 cm pour les femelles. La couleur est brun-rouge avec des haies longitudinales plus ou moins imperforées, entrecoupées d'une bande caudale blanche. Les longues antennes portent des bouffes de poils roses caractéristiques.
Mâles et femelles se différencient par la taille des antennes et des mandibules. Le mâle a des antennes qui sont plus longues que son corps, à l'inverse de la femelle et des mandibules plus grosses que celle-ci.
Les larves, qui vivent dans le bois, sont blanches et en forme de moules, le corps étant large juste derrière la tête et plus fin en son éloignement.
Confusion possible : Il n'y a pas d'autre espèce de la Vallée des Alpes.

Cycle de vie et comportement
La durée de vie de cette espèce est de deux à trois ans. Les adultes sont observés par la femelle dans les deux ou trois semaines des années. Les larves éclosent des galeries dans le bois après être restées dans presque 3 ans dans le même arbre, la larve de rosalie se retransforme en un insecte adulte émergeant en août ou en septembre, soit s'embarque à partir de la fin juin à la fin juillet.
Les adultes sont actifs le jour, ils s'installent dans les haies d'arbres et parcourent sur leurs branches. Les rosales se nourrissent alors en explorant la sève d'Acacia dans les années des années. Cette période dure de juin à septembre mais chaque individu n'a généralement qu'une seule ponte jusqu'à l'accouplement et la nouvelle ponte.

Grand oiseau
Lacune ou Grand oiseau
Rosalia des Alpes

Comment agir ?

Chercher dans ce site :

Vallée de la Loire de Nantais aux Ponts-de-Cé et ses annexes

Découvrir Natura2000

Comment agir ?

En France, la mise en place d'actions Natura 2000 se traduit localement par des engagements contractuels basés sur le volontariat. Ces engagements peuvent être pris par différents acteurs (Commune, Propriétaire privé, Agriculteur...) et ancrer des pratiques permettant soit le maintien des habitats et espèces reconnus comme d'intérêt communautaire, soit leur restauration.

Trois outils peuvent donc être sollicités :

- Le contrat Natura 2000 communautaire dit (non agricole - non forestier)
- Le contrat Natura 2000 destiné aux agriculteurs (Mesure Agri Environnementale, actuellement MAET)
- La Charte Natura 2000 destinée à un plus large public (liste de "bonnes pratiques")

En dehors des outils contractuels dont dispose Natura 2000 et dans un cadre consultatif, les acteurs locaux peuvent prendre contact avec l'animateur afin de discuter, définir ou mettre en place des actions favorables à la préservation du site. Ceci est par ailleurs tout à fait possible. C'est par exemple le cas de communes ou communautés d'agglomération qui veulent mettre en place un plan d'action d'un secteur dont elles ont la compétence de gestion, mais également une association culturelle ou sportive qui organise une manifestation de loisir sur le site.

Sur la Loire, aux beaux jours, de nombreuses manifestations s'organisent au tour de la vallée. Dans ce contexte, il est nécessaire que les organisateurs prennent contact avec l'animateur du site afin de définir des précautions et s'accorder sur l'organisation afin de perturber

Perspectives 2011

- ➔ Documents : Poursuite de la conception des fiches et diffusion auprès de agriculteurs, communes, ... , réalisation d'illustrations
- ➔ Site Internet : Formation ATEN, maintenance





Communication et sensibilisation.....



Bilan 2010

Actions : Conseils, information

- Travail avec les communes : St Sébastien, Le Cellier, Ancenis, Oudon, Rochefort, Les Ponts de Cé, ...
- Appui technique : restauration/entretien des annexes hydrauliques
- Participation et intervention à plusieurs journées d'échanges techniques, interventions auprès d'établissements d'enseignements

Perspectives 2011

- Poursuite des réflexions avec les acteurs locaux, les communes, associations... et suivi des projets locaux
- Poursuite des échanges avec l'ONCFS, VNF, ...



Intervention : Natura 2000 et études d'incidence



Inule britannique





Programme d'études



Suivis biologiques

2009

CORELA : tous les chiroptères du site

Gretia + Bretagne Vivante(Cellier) : Odonates, lépidoptères, coléoptères

2010

CORELA : tous les chiroptères du site

Gretia + CPIE Loire et Mauges (8 sites de bocage) : 4 coléoptères (Pique prune, Rosalie, Grand capricorne, Lucane) – décembre 2010



2011



CORELA : tous les chiroptères du site

Gretia : 3 odonates (Agrion de Mercure, Gomphe à pattes jaunes, Gomphe serpenté) – décembre 2011

En projet : 6 habitats + 4 espèces (Castor, Cistude, Moule de rivière, Triton crêté)

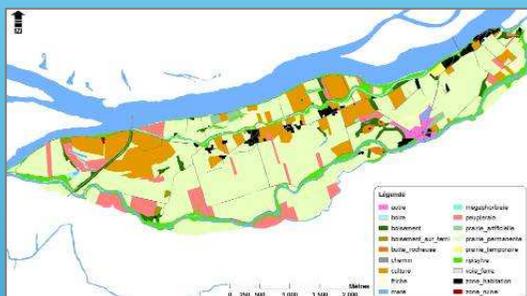
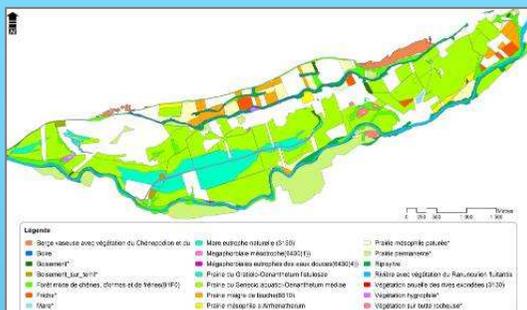




Programme d'études



Etudes



Gestion Val du Louet

Université d'Angers
Faculté des Sciences
2, boulevard Lavoisier
49045 ANGERS

Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents
2, rue de la Loire
44366 NANTES CEDEX

Prairies de la Vallée de la Loire
et Mesures Agro-environnementales :

Compatibilités des exigences biologiques des espèces et habitats avec les pratiques agricoles

Analyse bibliographique et synthèse

Rapport de stage de Master 1 Ecologie-Environnement
Parcours Ecologie et Biologie des Populations
Présenté par Anne-Solange LADEVESE

Année universitaire
2008-2009

Maître de Stage : Mathias ARBION
Réfèrent universitaire : Jean SECONDI

Etudes prairie MAE

Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents
2, rue de la Loire
44366 NANTES CEDEX

Etude de la fréquentation et des usages de loisir
sur le site Natura 2000 de la
« Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes »
Sites FR 5200622 et FR 5212002

Tome 1 – Rapport de synthèse

Réalisation :
Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents (CORELA)
Septembre 2010
Etude de terrain et rédaction : Adeline DAVIERE, Michaël BOUTEAU, Olivier NAVÉ

Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents
2, rue de la Loire - 44366 NANTES
Tél. 02 28 28 31 61 - Fax. 02 28 20 50 79
Email : contact@corela.org - Site Internet : www.corela.org

Etude de fréquentation

- ➔ Poursuite de l'actualisation du DOCOB : recueil de données, inventaires
- ➔ Réalisation d'un diagnostic socio-économique des exploitations agricoles
- ➔ Mise en place d'une démarche de sensibilisation / information





ETUDES D'INCIDENCES

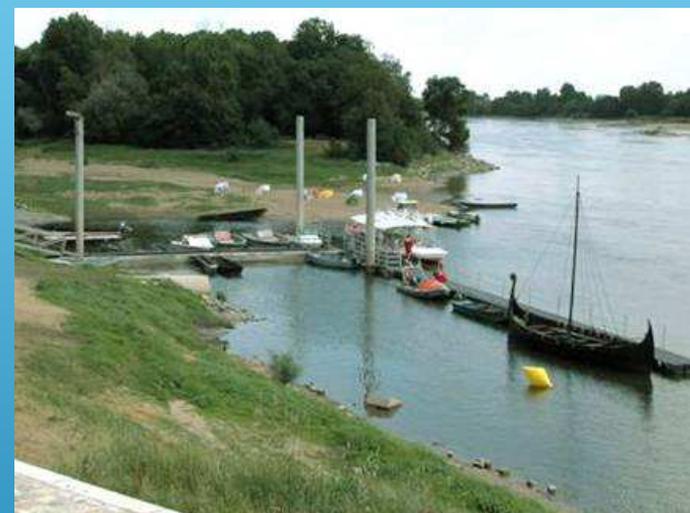


PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE



Expertises sur le site

- Activités sur les grèves
- Rencontres du fleuve
- Activités pédagogiques INH
- Sentier Ile Béhuard
- VTT Mauves-sur-Loire
- Installation des gens du voyage (Saint-Sébastien-sur-Loire)
- Groupe de travail "Lit mineur"



Etudes d'incidence

- Nouveaux projets d'aménagements : extension de carrières, rejets de stations d'épuration, Loire à vélo, Halte nautique...
- Bureaux d'études, DREAL, Conseils généraux



Principes de l'évaluation des incidences

- ⇒ Evaluation ciblée sur les Habitats et Espèces d'Intérêt communautaire du site
- ⇒ A la charge du porteur de projet
- ⇒ Evaluation proportionnée aux enjeux du site et envergure de l'activité



Tous les projets figurant sur une des listes doivent comporter une évaluation des incidences, lors de leur dépôt au service instructeur habituel

▶ Cas de dispense: contrat et charte Natura 2000





Une évolution législative

➔ Condamnation de la France (mars 2010)

Champ d'application trop restreint de l'évaluation des incidences

Activités relevant
d'un encadrement
administratif
(autorisation,
déclaration ou
approbation)

1^{er} décret
Liste nationale d'application directe
R 414-19 du code de l'environnement

1^{er} décret 9 avril 2010

Première liste locale

Pré-projet en 44 et 49
Soumis au CSRPN le
25 février
Validation attendue en
avril 2011

Activités non
soumises à
encadrement

2nd décret
Liste de référence

Sortie le 2 février 2011
2d décret en cours
d'élaboration

Seconde liste locale

Pré-projet





Pour les activités relevant d'un encadrement administratif (1^{er} décret 9 avril 2010)

LISTE NATIONALE

3 catégories de projets (29 items = types de projets)

- Documents de planification
- Programmes ou projets d'activités, de travaux, d'aménagements d'ouvrages ou d'installation
- Manifestations et interventions dans le milieu naturel ou le paysage

LISTE LOCALE (44 et 49)

- Complément de la liste nationale
- En fonction des enjeux de chaque site
- Elaborée en concertation avec les acteurs de l'environnement
- Soumises au ministère
- Harmonisation des listes (sites communes à 2 départements)



Pour les activités sans encadrement administratif (2^d décret – en cours)

LISTE DE REFERENCE

36 items

- Documents de planification
- Programmes ou projets d'activités, de travaux, d'aménagements d'ouvrages ou d'installation
- Manifestations et interventions dans le milieu naturel ou le paysage (prairies, boisement, milieu aquatiques, création sentier pédestre...)





PERSPECTIVES



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE



Application de la loi DTR

- ➔ Mise en œuvre de la charte Natura 2000
- ➔ Proposer la présidence du COPIL et l'animation aux collectivités (délégation de l'animation possible)
- ➔ Consultation pour la modification du périmètre

Animation et évolution du site

- ➔ Réunion du comité de pilotage
- ➔ Actualisation du DOCOB,
- ➔ Suivi et accompagnement des études d'incidences



Contacts.....



Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents (CORELA)

Emilie Général

Nicole Le Nevez

Tel : 02 28 20 51 63

Fax : 02 28 20 50 75

emilie.general@corela.org

Adresse postale/bureaux :

2 rue de la Loire

44200 Nantes

